

PROGRAMMATION ANNUELLE EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES 2014-2015

EN VERTU DE LA LOI SUR LA GOUVERNANCE ET LA GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES DES ORGANISMES PUBLICS ET DES ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT ET DE LA LOI SUR L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Présentation des sommes que la Fondation de la faune prévoit dépenser, pour réaliser ses activités d'encadrement et de continuité, et présentation de ses projets en ressources informationnelles. La programmation doit être approuvée par le conseil d'administration au plus tard 30 jours après la fin de son année financière.

Toutes les dépenses prévues sont liées à des activités de continuité à savoir : au fonctionnement des systèmes et des infrastructures technologiques, à la qualité de la production, la prévention et la correction des dysfonctionnements, à la mise à niveau du matériel, des logiciels et au soutien-conseil. Elles incluent également les activités qui permettent l'exécution des traitements informatiques, et celles liées au fonctionnement des équipements et des logiciels, à la sécurité physique et logique des données et des systèmes sur support informatique.

Aucun projet n'est prévu.

	PRÉVISION 2014-2015
Applicatif	
Entretien	00.074
Rémunération du personnel	32 374
Services externes ²	17 900
Support au développement	22.274
Rémunération du personnel	32 374
Sous-total applicatif	82 648
Infrastructure	
Infrastructures technologiques	
Acquisition et location de biens (incluant	17.600
amortissement) ³	
Sous-total infrastructure	17 600
Total activités de continuité	100 248
Projet en ressources informationnelles	0
Total programmation	100 248

Une ressource (salaires + avantages sociaux)
Contrat de maintenance et mise à jour du site www (Egzakt), frais pour boîtes courriel (RIQ)
Logiciels de moins de 1 000 \$ (Retrospect, Acrobat, mise à niveau FileMaker, Antidote, etc.), câble, clé USB, matériel pour IPhone, adaptateurs, etc. et acquisitions amortissables du parc informatique.



PROGRAMMATION ANNUELLE EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES 2015-2016

EN VERTU DE LA LOI SUR LA GOUVERNANCE ET LA GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES DES ORGANISMES PUBLICS ET DES ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT ET DE LA LOI SUR L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Présentation des sommes que la Fondation de la faune prévoit dépenser, pour réaliser ses activités d'encadrement et de continuité, et présentation de ses projets en ressources informationnelles. La programmation doit être approuvée par le conseil d'administration au plus tard 30 jours après la fin de son année financière.

Toutes les dépenses prévues sont liées à des activités de continuité à savoir : au fonctionnement des systèmes et des infrastructures technologiques, à la qualité de la production, la prévention et la correction des dysfonctionnements, à la mise à niveau du matériel, des logiciels et au soutien-conseil. Elles incluent également les activités qui permettent l'exécution des traitements informatiques, et celles liées au fonctionnement des équipements et des logiciels, à la sécurité physique et logique des données et des systèmes sur support informatique.

Aucun projet n'est prévu.

	PRÉVISION 2015-2016
Applicatif	
Entretien Rémunération du personnel '	32 972
Services externes (inclus mise à niveau du site Web en 2015-2016) ²	17, 900
Support au développement	20.072
Rémunération du personnel	32 973
Sous-total applicatif	83 845
Infrastructure Infrastructures technologiques Acquisition et location de biens (incluant amortissement et mise à niveau du site Web en 2015-2016) ³	25 500
Sous-total infrastructure	25 500
Total activités de continuité	109 345
Projet en ressources informationnelles	0
Total programmation	109 345

Une ressource (salaires + avantages sociaux)

Contrat de maintenance et mise à jour du site Web (Egzakt), frais pour boîtes courriel (RIQ)

Logiciels de moins de 1 000 \$ (Retrospect, Acrobat, mise à niveau FileMaker, Antidote, etc.), câble, clé USB, matériel pour lPhone, adaptateurs, etc. et acquisitions amortissables du parc informatique.

Effectif (nombre de personnes) de la Fondation de la faune du Québec

La Fondation est un organisme provincial. Le siège social est à Québec, région 03. Tout le personnel y est regroupé.

Catégorie d'emploi	Sexe	juil-2010		mars-2011		juil-2011		mars-2012		juil-2012		mars-2013		juil-2013		mars-2014	
		Perm.	Occas.														
Personnel d'encadrement	Masculin	1		1		1		1		1		1		1		1	
Personnel professionnel	Féminin	5	1	4	1	4	1	6		6		6		6		6	
	Masculin	4		3	1	4		3	1	3		3	1	3	1	3	1
Personnel de bureau, technicien et assimilé	Féminin	7		6		5		6		6		6		6		6	
	Masculin	1		1		1		1		1		1		1		1	